

Chambre de Commerce

## La législation sur l'immigration expliquée

La Chambre de Commerce invite aujourd'hui à 17 heures dans ses locaux à une conférence publique sur la réforme de la législation sur l'immigration, en présence de Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration. Cette conférence est la suite logique de celle organisée en ce même lieu le 12 février 2008 sur la réforme du droit luxembourgeois de la nationalité et ses implications sur le développement socio-économique du Grand-Duché. Le projet de loi N° 5802 dont le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'immigration présentera les innovations, est susceptible de doter le Luxembourg d'un cadre plus moderne et élaboré en matière d'immigration que le cadre légal actuel datant de 1972. <